



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES CONDAMNE FERMEMENT LES ACTES ANTISÉMITES COMMIS SUR LA COMMUNE DE GURS, ET APORTE SON SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS VISÉES PAR TOUS TYPES D'ACTES ANTIRELIGIEUX

à Pau, le 13 septembre 2023

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques a appris avec indignation la diffusion de tracts à caractère antisémite dans les boîtes aux lettres de plusieurs habitants de la commune de Gurs, dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 septembre 2023.

Ces faits, commis dans une commune marquée par une histoire douloureuse, ont conduit à l'interpellation ce jour de trois individus, à la suite d'un travail d'enquête du groupement de gendarmerie départementale. Le préfet des Pyrénées-Atlantiques remercie ses militaires de leur réactivité et de leur efficacité.

Il appartient à l'autorité judiciaire de communiquer plus en détail sur ces faits, une procédure étant ouverte.

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques condamne avec la plus grande fermeté ces actes antisémites. Il exprime son soutien total à la communauté juive du département, ainsi qu'au maire de la commune de Gurs, à son conseil municipal, et à ses habitants.

Ces faits surviennent alors qu'un autre acte anti-religieux vient d'être commis, avec le dépôt d'un message malveillant et menaçant devant la mosquée de Pau, découvert ce mercredi 13 septembre au matin. **Le préfet a contacté les responsables de la communauté musulmane de Pau pour les assurer de son soutien face à cet acte inadmissible.** Il a demandé à la Direction départementale de la sécurité publique sa pleine mobilisation pour en identifier les auteurs.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• *En journée :*

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• *En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :*

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques tient à rappeler sa résolution à lutter fermement contre tous les actes et comportements anti-religieux, quels qu'ils soient. Toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des fidèles de toutes confessions, notamment dans le cadre des rassemblements culturels, qui font l'objet d'une surveillance attentive par les forces de l'ordre.